

PROCEDURE D'ADMISSION EN CLASSES CHA – RENTREE 2024-2025

Les Classes à Horaires Aménagés Musique (CHAM) et Danse (CHAD) sont organisées au collège Alexander Fleming d'Orsay afin de permettre aux élèves de recevoir, dans le cadre des horaires et programmes scolaires, un enseignement artistique renforcé.

Cet enseignement est dispensé en partenariat avec le Conservatoire à Rayonnement Départemental (CRD) de la Communauté Paris-Saclay.

①

Télécharger sur le site du collège Fleming <http://www.clg-fleming-orsay.ac-versailles.fr/> le document « Demande d'entrée en classe CHA » qui émane de la Direction Académique de l'Essonne (DIPE1-SCOLARITE)

(le document sera mis en ligne sur le site dès qu'il sera disponible)

②

Compléter ce document conjointement avec l'enseignant de l'école d'origine de votre enfant, et le déposer au collège Fleming **à partir du 04 mars et jusqu'au 15 mars 2024 sur rendez-vous uniquement**, accompagné des pièces suivantes :

- > Le bulletin de candidature du CRD à télécharger sur le site du collège et à compléter
(le document sera mis en ligne sur le site)
- > Une copie des bulletins scolaires trimestriels de CM1 et CM2
- > Une lettre de motivation **rédigée par l'enfant** en 2 exemplaires
- > 3 photos d'identité **récentes** avec le nom et le prénom de l'enfant au verso
- > Un justificatif de domicile

③

Des entretiens individuels sont organisés du **04 mars et jusqu'au 22 mars 2024 au CRD** qui vous contactera directement pour vous indiquer les créneaux.

Les enfants assisteront également à une journée d'observation artistique au CRD **samedi 23 mars 2024**.

Le résultat des affectations sera communiqué **mi-juin 2024** et celles-ci seront effectives à l'édition de la **notification** émanant de la Direction Académique.